Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 *Révision: 17.06.2008*

*
1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit:** **GEOTION TX**

· **Code du produit:** 0185GEOTI00
· **Emploi de la substance / de la préparation:** Insecticide

· **Composition:**
Chlorpyriphos-éthyl 200 g/l
Cyperméthrine 20 g/l

· **Producteur/fournisseur/distributeur:**
PHYTEUROP
53, rue RASPAIL
92594 LEVALLOIS-PERRET
Tél : 01 47 59 77 00
Fax : 01 47 37 54 52

· **Service chargé des renseignements:**
Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses.
+33 (0)2 41 83 42 42 (24H/24H)
+33 (0)2 41 83 42 23 (Heures ouvrables)
e-mail : fds@phyteurop.fr

· **Renseignements en cas d'urgence:**
Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59

CENTRE ANTI-POISONS :
- PARIS Tel : +33 (0)1 40 05 48 48
- LYON Tel : +33 (0)4 72 11 69 11
- MARSEILLE Tel : +33 (0)4 91 75 25 25

*
2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**

Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
A des effets narcotisants.
R 10 Inflammable.
R 22 Nocif en cas d'ingestion.
R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement, le mode d'emploi est à observer.
· **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

*
3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**
· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
· **Formulation :** Concentré émulsionnable (EC)

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 Révision: 17.06.2008

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux:**		
CAS: 2921-88-2 EINECS: 220-864-4	chlorpyrifos (ISO) T, N; R 25-50/53	21,4%
CAS: 52315-07-8 EINECS: 257-842-9	cyperméthrine cis/trans +/-40/60 Xn, Xi, N; R 20/22-37-50/53	2,2%
	Solvant aromatique léger Xn, Xi, N; R 10-37-51/53-65-66-67	> 50,0 %

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*
4 Premiers secours

· **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
· **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxyde d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de soufre (S02)
Chlorure d'hydrogène (HCl)
Cyanure d'hydrogène (HCN)
· **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
· **Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

*
6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Les précautions individuelles:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
· **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

F

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 *Révision: 17.06.2008*

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**
· **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
· **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
· **Température maximale de stockage:** 40 °C
· **Température minimale de stockage:** -5 °C

*

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
Solvant aromatique léger	
VME (France)	100 mg/m³, 19 ppm
2921-88-2 chlorpyrifos (ISO)	
VME (France)	0,2 mg/m³ Risque de pénétration percutanée

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
· **Protection des mains:**

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 Révision: 17.06.2008

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 3)

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

*
9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**	
Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune-brun
Odeur:	Caractéristique
· **Changement d'état**	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· **Point d'éclair:**	47°C
· **Température d'inflammation:**	450°C
· **Auto-inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Danger d'explosion:**	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	0,7 Vol %
Supérieure:	7,5 Vol %
· **Pression de vapeur à 20°C:**	2 hPa
· **Densité à 20°C:**	0,9 g/cm³
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Emulsionnable
· **valeur du pH (10 g/l) à 20°C:**	4,0-6,0

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*
11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**		
Oral	LD50	370-500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)

Solvant aromatique léger		
Oral	LD50	>3000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3160 mg/kg (rat)
2921-88-2 chlorpyrifos (ISO)		
Oral	LD50	135 mg/kg (rat)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 Révision: 17.06.2008

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 4)

Dermique	LD50	202 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>0,2 mg/l (rat)
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/-40/60		
Oral	LD50	250 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	3,28 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**
· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
· **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

12 Informations écologiques

· **Effets écotoxiques:**

· **Toxicité aquatique:**		
2921-88-2 chlorpyrifos (ISO)		
Oral	LC50/48h	0,0017 mg/l (daphnia)
	LC50/96h	0,002 mg/l (poisson)
52315-07-8 cyperméthrine cis/trans +/-40/60		
Oral	LC50/48h	0,00015 mg/l (daphnia) Pesticide Manual
	LC50/96h	0,00069 mg/l (truite arc-en-ciel) Pesticide Manual

· **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
· **Indications générales:**
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Très toxique pour organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

F

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 Révision: 17.06.2008

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 5)

*
14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**	6.1 Matières toxiques.
· **Indice Kemler:**	63
· **No ONU:**	2903
· **Groupe d'emballage:**	III
· **Etiquette de danger:**	6.1+3
· **Désignation du produit:**	2903 PESTICIDE LIQUIDE, TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A. (chlorpyrifos (ISO), Cypermethrine)

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:**	6.1
· **No ONU:**	2903
· **Label**	6.1+3
· **Groupe d'emballage:**	III
· **No EMS:**	F-E,S-D
· **Marine Pollutant:**	Oui
· **Désignation technique exacte:**	PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, FLAMMABLE, N.O.S. (chlorpyrifos (ISO), Cypermethrin)

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:**	6.1
· **No ID ONU:**	2903
· **Label**	6.1+3
· **Groupe d'emballage:**	III
· **Désignation technique exacte:**	PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, FLAMMABLE, N.O.S. (chlorpyrifos (ISO), Cypermethrin)

*
15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Solvant aromatique léger
chlorpyrifos (ISO)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 Révision: 17.06.2008

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 6)

· **Phrases R:**
10 Inflammable.
22 Nocif en cas d'ingestion.
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**
2 Conserver hors de portée des enfants.
13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les pré-cautions d'usage.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

· **Identification particulière de certaines préparations:**
Pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement, le mode d'emploi est à observer.

· **Classification établie par le Comité d'Homologation des produits antiparasitaires à usage agricole (France) :**
Classification : Xn, Nocif.
Phrases R :
R10 : Inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.

· **Prescriptions nationales:**
· **Maladies professionnelles**
Tableau 4bis : Affections professionnelles provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.
Tableau 84 : Affections engendrées par les solvants organiques
· **Rubrique ICPE** n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**
10 Inflammable.
20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
25 Toxique en cas d'ingestion.
37 Irritant pour les voies respiratoires.
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
· **Contact:**
Mr Claude Delestre
Tél. : +33 (0)2 41 83 42 23
e-mail : c.delestre@phyteurop.com

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.06.2008 *Révision: 17.06.2008*

Nom du produit: GEOTION TX

(suite de la page 7)

· ***Information***
Selon avis de la Commission d'étude de la toxicité en date du 17 décembre 2003, en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée suivants sur les parcelles traitées sont recommandés :

Produits classés	*délai de ré-entrée*
Cultures à l'extérieur de locaux	*Min. 6h*
Cultures à l'intérieur de locaux après ventilation des locaux	*Min. 8h*
Produits classés R36, R41, R38, R34, R35	*Min. 24h*
Produits classés R42, R43	*Min. 48h*

· ***Stabilité :***
La durée de conservation du produit est de 3 ans minimum dans son emballage d'origine, en respectant les températures mini et maxi de stockage (confère article 10-2-6 du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides).
· ***Validité :***
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que pour ceux pour lesquels il est conçu. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
· **** Données modifiées par rapport à la version précédente***

F